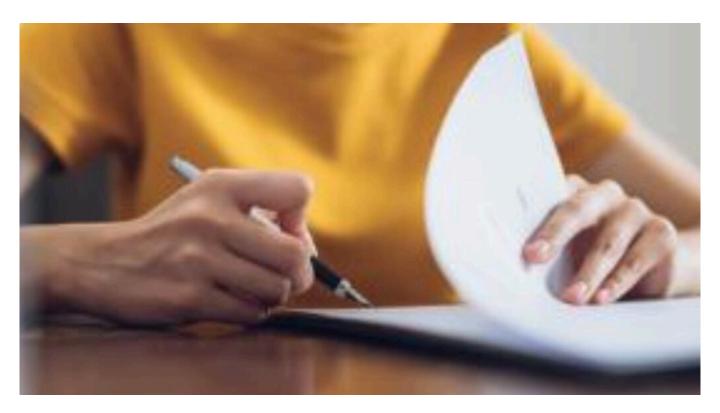


CCI de Vaucluse : le mardi de la création



Ce mardi 6 juin, la CCI de Vaucluse organise le mardi de la création, des réunions de sensibilisation bimensuelles destinées aux futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises.

Cet atelier est destiné aux porteurs de projet, créateurs ou repreneurs d'entreprises. Le but est d'aborder toutes les questions à se poser pour réussir son projet : financements, formes juridiques, statut de microentreprise, développement commercial...

Le programme

Les réunions commenceront par une introduction, supplantée par une étude sur le développement commercial, l'aspect financier, les choix juridiques, le micro-entreprenariat, etc.

Infos pratiques

Inscription obligatoire. Participation: $25 \in .13h30$ à 17h30. 6 juin. Inscription. 04 90 14 87 21. creation-transmission@vaucluse.cci.fr.

J.G



Des dispositifs d'accueil des porteurs de projets de création d'entreprises mis en place à Monteux et Pernes-les-Fontaines



Des dispositifs d'accueil sont mis en place à Monteux et Pernes-les-Fontaines pour les porteurs de projets de création d'entreprises.



A Monteux, la permanence mensuelle du RILE prend place au sein du bureau du Commerce installé rue de la République, au cœur de la Traversée des Arts, depuis quelques mois. Cet espace animé par une équipe de proximité de la direction du développement économique et attractivité, propose notamment un accueil toute la semaine, pour tous porteurs de projet. Une permanence d'initiative Ventoux y est également proposée le troisième jeudi matin du mois.

A Pernes-les-Fontaines, la permanence du RILE bimensuelle, qui prend place à la maison des associations des Ursulines (rue Fléchier) participe de la même logique. Elle s'inscrit dans l'appui qu'apportent Les Sorgues du Comtat au développement économique local notamment à travers le travail mené depuis deux années par la manageuse de centre-ville.

Un entretien individuel et sans RDV

Les entretiens sont individuels et sans rendez-vous. Ils ont lieu :

- A Pernes-les-Fontaines tous les 1^{er} mercredi et 3^e mercredi de chaque mois, entre 9h et 12h, à la maison des associations des Ursulines, rue Fléchier.
- A Monteux, le premier jeudi de chaque mois, de 8h45 à 11h30 au bureau du commerce, 2 rue porte Magalon.

Ces rendez-vous permettent à toutes les personnes ayant un projet de création d'entreprises ou même ayant déjà créé celle-ci de rencontrer facilement et gratuitement une consultante en création et développement d'entreprise.

'24h pour entreprendre' : découvrez les lauréats de la 3e édition du jeu de création d'entreprise



Ecrit par le 21 octobre 2025



La 3° édition du jeu de création d'entreprise « 24h pour entreprendre » s'est tenue les 8 et 9 février dans les locaux de la bibliothèque universitaire Maurice Agulhon sur le campus Hannah Arendt d'Avignon Université.

Pendant 24h, 75 étudiants et étudiantes de toutes filières confondues se sont prêtés au jeu de la création d'entreprise, lors de l'édition 2023 soutenue et financée par le programme d'investissements d'avenir « nouveaux cursus à l'université » et l'agence nationale de la recherche. En équipe pluridisciplinaire et mixte de 4 à 5 étudiants, les étudiants ont élaboré un projet d'entreprise fictive autour de l'une des deux thématiques prioritaires de l'établissement : les agrosciences ou la culture, le patrimoine et les sociétés numériques.

Différents ateliers animés par une quarantaine de « coach » ont permis aux étudiants de se familiariser avec le monde de l'entrepreneuriat en abordant différents sujets tels que l'étude de marché, la concurrence, le chiffre d'affaires, la stratégie commerciale ou encore les aspects juridiques de l'entreprise. Des enseignants et professionnels étaient également présents pour leur apporter conseils et soutien. A l'issue de ces 24h, les candidats ont présenté leur projet devant un jury avant d'assister à l'annonce des lauréats lors d'une remise des prix.

Lire également : « '24h pour entreprendre' dévoile ses lauréats »

Palmarès 2023 dans la catégorie « Sciences & Agrosciences »





Ecrit par le 21 octobre 2025

Dans la catégorie « Sciences & Agrosciences », le 1^{er} prix a été attribué à « OH Wé », une application informations/conseils gestion qualité des eaux portée par Louis Harbonnier, Maël Queste, Varvara Dudnikova et Maria Faye. Les étudiants ont remporté 1 000€ (500€ du Rotary et 500€ en bons cadeaux de l'université) et un accompagnement d'Innov'alliance d'une journée.



Les étudiants ayant remporté le 1er prix dans la catégorie « Sciences et Agrosciences » © DR

Le 2° prix a été attribué à « CYM », une application de rendez-vous avec médecins spécialistes Psycho/médecines alternatives portée par Valentin Blanc, Eva Diu, Avelaine Duby et Ilona Clerc. Ils ont remporté 800€ en bons cadeaux de l'université, un accompagnement d'Innov'alliance d'une journée et un repas Burger King.

Le 3° prix a quant à lui été attribué à « Renouv'Air », un projet de revalorisation des déchets porté par Jimmy Brechon, Axel Cochonnel, Lilian Carre et Cristian Camilo Lopez. Ils ont remporté 600€ de bons cadeaux de l'université, un accompagnement de 2h du CTCPA (centre technique agroalimentaire) et un repas Burger King.

Palmarès 2023 dans la catégorie « Culture, Patrimoine et Sociétés numériques »

Dans la catégorie « Culture, Patrimoine et Sociétés numériques », le 1^{er} prix a été attribué à « Hamo », une application de visite du Luberon portée par Julie Colombo, Eléna Rabotin, Maël Lahmiyani, Saliha Assal et Imane Ait Ali Braham. Les étudiantes ont remporté 1 000€ (500€ du Rotary et 500€ de bons



cadeaux de l'université) et un accompagnement de la French Tech Grande Provence de 3h.



Les étudiants ayant remporté le $1^{\rm er}$ prix dans la catégorie « Culture, Patrimoine et Sociétés Numériques » © DR

Le 2° prix a été attribué à « Kartelles », un site web/mallette pédagogique d'histoire porté par Capucine Chaumelle, Adrien Deleuze-Dorron, Grégoire Inestrosa et Célia Muschotti. Ils ont remporté 800€ de bons cadeaux de l'université, un accompagnement French Tech Grande Provence de 3h et un repas Burger King.

Le 3° prix a été attribué à « QLUF », un projet de carte de révisions porté par Lahcène Belhadi, Gariel Desouis, Khaoula Otami et Thomas Satory. Ils ont remporté 600€ de bons cadeaux université, des billets open 13 et un repas Burger King.

Le prix coup de cœur

Quant au prix coup de cœur du jury, il a été décerné à « Bull'Dodo », une bulle de repos mobile portée par Camille Cosson, Ambre Guépin, Faycel Aberbache et Yasmine Bouhouch et qui ont remporté 400€ de bons cadeaux et culture de l'université, ainsi qu'un repas Burger King.



Ecrit par le 21 octobre 2025



Les étudiants ayant remporté le prix coup de cœur © DR

J.R.

Envolée des créations d'entreprises artisanales en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La nouvelle édition du baromètre <u>ISM-MAAF</u> de l'artisanat dévoile les chiffres des créations d'entreprises artisanales en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021. Plus de 28 300 entreprises artisanales ont été créées dans la région, soit une augmentation de 15% par rapport à 2019. Des chiffres qui attestent du dynamisme de l'entrepreneuriat artisanal. Malgré la crise sanitaire traversée, les métiers de l'artisanat ont renforcé leur attractivité auprès des



entrepreneurs et, ce, dans la plupart des départements et activités. Les créations sont dynamiques dans tous les territoires, à la fois ruraux et urbains.

En 2021, 28 330 entreprises artisanales ont été créées en Provence Alpes-Côte d'Azur, soit une hausse de 15% (+ 3 650 entreprises créées) par rapport à 2019 et la situation d'avant-crise sanitaire. Cette augmentation des créations d'entreprises dans l'artisanat est légèrement plus marquée en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'à l'échelle nationale (+13% de créations d'entreprises artisanales en France entre 2019 et 2021) et atteste du très fort dynamisme de l'entrepreneuriat artisanal dans la région.

En Paca, c'est le département des Alpes-de-Haute-Provence qui enregistre la plus forte progression (+23%) devant le Var (+19%), les Hautes-Alpes (+18%), les Bouches-du-Rhône (+16%), le Vaucluse (+12%) et les Alpes-Maritimes (+10%). En chiffre brut, c'est forcément les Bouches-du-Rhône qui comptent le plus de création d'entreprises artisanales en 2021 avec 9 180. Suivent ensuite les Alpes-Maritimes (7 600), le Var (7 000), le Vaucluse (3 000), les Alpes-de-Haute-Provence (890) et les Hautes-Alpes (660).

Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF : « La création d'entreprises artisanales s'est envolée en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021 pour atteindre un niveau bien supérieur à celui de 2019. La crise sanitaire, qui a pourtant lourdement et durablement affecté l'économie, n'a en rien entamé la motivation des Français désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat artisanal, explique Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF. Cette dynamique favorable témoigne de l'attrait toujours intact du secteur de l'artisanat et de la force des vocations qu'il suscite. C'est notamment le cas dans les communes rurales où la création d'entreprises a connu une belle envolée et participe pleinement à la quête de redynamisation de ces territoires. »

Un fort dynamisme entrepreneurial dans les communes rurales et les villes moyennes

En 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont les communes rurales des départements alpins et du Vaucluse, ainsi que les petites villes de 20000 à 50000 habitants (notamment Brignoles et Manosque), qui ont enregistré la plus forte augmentation des créations d'entreprises. Cette attractivité des communes rurales pour le développement d'une activité artisanale s'observe également à l'échelle nationale.

Le départ de citadins de grandes villes au bénéfice du milieu rural et des petites villes peut expliquer ces chiffres. De nombreux Français ayant souffert des confinements en ville (notamment des franciliens) ont fait le choix de déménager et certains d'entre eux y ont sans doute développé une activité artisanale, notamment dans le secteur de la fabrication (+54% de créations d'entreprises dans les communes rurales) ou de l'alimentation et des services (+31%).

L'artisanat de fabrication de plus en plus attractif

Sur les plus de 300 activités qui composent le secteur de l'artisanat, 10 grands secteurs de l'artisanat du bâtiment et des services représentent plus de la moitié des créations d'entreprises artisanales en Provence-Alpes-Côte d'Azur (voir tableau ci-dessous).



Top 10 des activités d'installation en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activité	2021	<u>Évo</u> 2019/2021
Nettoyage de bâtiment	3 800	+ 43%
Travaux de maçonnerie	2 360	+ 6%
Travaux d'installation électrique	1 690	+ 34%
Soins de beauté	1 670	+ 28%
Restauration rapide	1 200	+ 17%
Travaux de peinture	1 130	- 4%
Taxis	880	- 21%
Travaux d'installation eau et gaz	850	+ 8%
Réparation de véhicules	840	+ 28%
Coiffure	740	+ 4%

Elles enregistrent quasiment toutes une augmentation des immatriculations – pour atteindre des niveaux supérieurs à ceux de 2019 – à l'exception des activités de taxis-VTC, lourdement fragilisées par la crise sanitaire, et des travaux de peinture.

Globalement, c'est le secteur de la fabrication qui a enregistré la plus forte augmentation des créations d'entreprises : +24% en 2021 par rapport à 2019. Une dynamique qui s'explique notamment par l'attrait grandissant des métiers d'art (+32%), ces métiers de passion, après la crise sanitaire. Viennent ensuite les secteurs de l'alimentation (+21%), des services (+19%) et du bâtiment (+9%).

« La crise sanitaire et les confinements successifs ont conduit de nombreux Français à se questionner sur leur carrière professionnelle et à faire le choix de se réorienter vers des métiers de passion comme le sont les métiers d'art, précise Catherine Élie, directrice des études de l'Institut Supérieur des Métiers. En milieu rural, les créations d'entreprises progressent fortement dans ces activités. La majorité des créations sont néanmoins des micro-entreprises dont la viabilité économique et les marchés seront à confirmer. »



Réseau entreprendre Rhône-Durance : l'expérience entrepreneuriale au service du territoire



Le <u>Réseau entreprendre Rhône-Durance</u> vient de tenir son assemblée générale à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Outre son bilan annuel, l'association de chefs d'entreprise qui accompagne les entrepreneurs afin de créer ou reprendre une PME, a aussi procédé à l'élection d'un nouveau président. <u>Emmanuel Sertain</u>, PDG de l'agence <u>Shoot the moon</u>, succède ainsi à Marie-Laure Baron, en poste depuis 2015, à la tête de ce réseau regroupant 522 membres en Paca dont 92 pour la section Rhône-Durance.



« Nous sommes là pour venir en aide aux lauréats qui ont des projets de reprise ou de création d'entreprise, explique le nouveau président. Outre le soutien financier, Réseau Entreprendre Rhône-Durance offre un accompagnement individualisé de la part d'entrepreneurs locaux d'expérience. Objectif : valider et accompagner des projets de création ou de reprise qui permettent la création significative d'emplois dans les 3 ans. »



Emmanuel Sertain, nouveau président du Réseau entreprendre Rhône-Durance est aussi viceprésident régional et administrateur national au sein de Réseau entreprendre.

Partage d'expérience

S'il n'a pas pu bénéficier personnellement de l'appui du Réseau entreprendre lors de la reprise de son entreprise en 2009 (ndlr : anciennement Longrine), Emmanuel Sertain a rejoint 'l'aventure' Rhône-Durance en 2017 car il est convaincu de la nécessité de partager l'expérience des entrepreneurs plus aguerris. « Avec le temps, les chefs d'entreprises sont souvent de plus en plus seul. C'est pour cela que cet accompagnement est particulièrement important », insiste celui dont le premier lauréat qu'il a accompagné était la plateforme de voyage de Saint-Saturnin-lès-Avignon myweekendforyou.com.

« Durant cet accompagnement, nous créons une relation particulière de confiance avec les lauréats, insiste le nouveau président de Réseau entreprendre Rhône-Durance. C'est une chance pour les lauréats mais aussi pour les accompagnants et même pour l'ensemble de notre réseau. »



Ecrit par le 21 octobre 2025



Présidente depuis 2015, Marie-Laure Baron a dirigé sa dernière AG du réseau Rhône-Durance. © Fabrice Sabre

Un partage qui constitue l'ADN du Réseau puisque les lauréats sont ensuite incités, sans qu'il y ait d'obligation toutefois, à rejoindre les 'accompagnants' une fois qu'ils ont développé leur activité afin d'aider les nouvelles générations de lauréats.

Un véritable sacerdoce, puisque, outre le temps consacré, les membres payent également une cotisation de près 1 700€ pour avoir le droit de venir en aide aux néo-entrepreneurs !

Mais le Réseau entreprendre Rhône-Durance c'est aussi des événements afin de faire la promotion de la création d'emplois via l'entreprenariat. Ainsi, le 1^{er} mars dernier, l'association a réuni plus de 650 décideurs économiques locaux au palais des papes pour 'Cultive ta boîte', une grande soirée de prestige avec en tête d'affiche <u>Jean-Louis Etienne</u> médecin explorateur ; <u>Cynthia Fleury</u> philosophe et psychanalyste et <u>Jean Moreau</u> président-fondateur de Phénix, entreprise anti-gaspi alimentaire.

Un événement que le réseau Rhône-Durance souhaite pérenniser tous les deux ans : « C'est un bon rythme », explique Emmanuel Sertain, également vice-président régional et administrateur national au sein de Réseau entreprendre.

10 lauréats en 2020, 17 en 2021



Ecrit par le 21 octobre 2025

Intégrée au réseau national créé en 1986 dans le Nord de la France, la section vauclusienne qui a vu le jour en 2003 avant de se transformer en associations départementales en 2013, couvre aujourd'hui l'ensemble du Vaucluse mais aussi le Nord des Bouches-du-Rhône ainsi qu'une partie du Gard rhodanien. Dans ce cadre, après avoir accompagné 10 lauréats en 2020, pour un total de prêts d'honneur de 430 000€, Réseau entreprendre Rhône-Durance en a soutenu 17 en 2021. Cela représente 11 entreprises lauréates (ndlr : il peut y avoir plusieurs lauréats pour une entreprise) : 5 créations, 4 reprises et 2 développements pour un montant total de 439 000€ de prêts engagés. De quoi créer et sauvegarder 193 emplois sur le territoire.



Les lauréats 2021 et les accompagnateurs du Réseau entreprendre Rhône-Durance. © Fabrice Sabre

A la découverte des lauréats

Pour cette année, voici la liste des lauréats (également en photo ci-dessus et ci-dessous) :

<u>Eve</u> et <u>Jan Prudik</u>, créateur de <u>Frach</u>, une 'market place' généraliste basée à Cavaillon, spécialisée dans les produits fabriqués en France (40 000€ de prêt d'honneur – accompagnateur : Pierre Nicolet du groupe <u>Vincypack</u>).

Benjamin et Benoit Klesse repreneur de la société <u>De La Rosa Industrie</u>, créée en 1972 à Arles. Implantée sur une zone de production de 2 700m², cette menuiserie industrielle fabrique des fenêtres en bois sur



mesure et s'est spécialisée dans les produits coupe-feu (50 000€ de prêt d'honneur - accompagnateur : Guy Pons de PDC).

<u>Pierre de Giraud d'Agay</u>, repreneur <u>d'Augier & fils</u>, créée en 1929 à Vaison-la-Romaine. La société est spécialisée dans le négoce et le conditionnement de miel et produits dérivés avec un savoir-faire de qualité unique depuis 4 générations (40 000€ – accompagnateur <u>Bertrand Dufour</u> des <u>Epices Fuchs</u>).

<u>David Jouanin</u> a lui repris l'entreprise <u>La Fenêtre isolante</u>. Créée en 2008, à Avignon, elle est spécialisée dans la fourniture et la pose de menuiseries extérieures pour tout type de fenêtres, portes vitrées, portes de garages, volets, exclusivement pour des travaux de rénovation, en 100% sur-mesure (20 000€ – accompagnateur : <u>Julien Aaron</u> d'Axens-Xerox).

Myriam Dugnas a créé 'Petit Léon' début 2020 à Avignon. Un concept store digital, spécialiste des premiers équipements de bébé de 0 à 3ans, 100% 'eco-friendly' (30 000€ – accompagnateur : Emmanuel Sertain).

Andréa Pozzo et Mattéo Gachon, créateur à Apt de <u>EEC technologie</u>. Une Start-up qui protège les aînés par la prédiction et la détection des risques via l'intelligence artificielle. Le capteur EEC technologie analyse et détecte les anomalies en temps réel afin de donner l'information au personnel soignant pour prévenir des risques de chutes dans les Ehpad (12 000€ – accompagnateur : Romain Allain-Launay de <u>Blachère Illumination</u>).



Les lauréats 2021.

<u>Lucie Tisserand</u> pour <u>l'Entrepôt</u>, une plateforme de conditionnement de produits alimentaires bio, locaux et zéro déchet. L'Entrepôt va directement chez les producteurs de produits secs dans un rayon de 200km autour d'Avignon avec de grands contenants lavables et réutilisables. Denrées conditionnées ensuite pour épiceries vrac, cantines scolaires, restaurateurs... (15 000€ - accompagnateur : <u>Lionel Dosne</u> de la <u>chocolaterie Castelain</u>).

Régis Briat repreneur de la société Egpa, implantée à Apt depuis 1991 et spécialisée dans la pose et le



raccordement de matériel électrique. Il souhaite apporter à la société son expérience du génie climatique et de la gestion du bâtiment afin de diversifier et qualifier l'offre technique d'EGPA (25 000€ – accompagnateur : Guy Pons de PDC).

Marine Daul et Paul Charon, créateur de Omaj : un dépôt-vente en ligne qui décharge le vendeur de la complexité du processus de vente auprès d'un tiers de confiance et offrant à l'acheteur une expérience qui se rapproche du neuf (20 000€ – accompagnateur : Daniel Labails de MDD).

<u>Nina Lausecker</u> et Sebastian Landaeus pour la poursuite du développement de Lökki dans la catégorie 'Booster'. Lökki, basée à Cavaillon, est créateur et fabricant de boissons fermentées certifiées biologiques et équitables (dont le Kombucha est la première référence). Nina et Sébastian étaient lauréats pour la création en 2015 (40 000€ - <u>Lionel Dosne</u> de la <u>chocolaterie Castelain</u> et <u>François Llado</u> de Talaya).

Alessandra et Etienne de Chezelles de Verre & Transparence en catégorie 'Ambition'. D'abord lauréats en 2012, puis membres depuis 2015, Etienne et Alessandra sont à nouveau lauréats pour leur société installée à Avignon mais aussi Saint-Etienne et Sainte-Maxime. L'entreprise vauclusienne propose un service global, du bureau d'études à la mise en œuvre de produits verriers, avec une spécialisation 'piscine en verre' (accompagnateur : Laurent Danset d'Alizé-Bâtiment, Daniel Labails de MDD et Bruno Paglia de BP Amorçage).